



Bulletin d'inscription

Séminaire RSE : Copenhague 6 – 7 novembre 2019

Tarif spécial : inscription avant le 15 juin 2019

Rencontre des professionnels danois de la RSE
Etat des lieux des bonnes pratiques – Retours d'expériences – Etudes de cas
Séminaire : traduction en français

Bulletin d'inscription et règlement à retourner par mail : pierre.omnes@solutions21.fr

Courrier : ODI SARL : 40 rue du Moulin 44340 BOUGUENAI -contact : Pierre OMNES ☎ 06 11 21 30 06

Coordonnées du participant 1		Dates 6 et 7 novembre 2019
Nom – Prénom :		Lieu Copenhague (Danemark)
Fonction :	☎ :	Tarif spécial : 995.00 € HT
Email :		
Coordonnées du participant 2		Le coût de l'inscription intègre
Nom – Prénom :		l'ensemble des frais et coûts d'organisation, les honoraires des experts et intervenants, les déplacements sur place, documents et le déjeuner du 6 novembre 2019 <u>Non compris</u> : le transport pour se rendre à Copenhague. L'hôtel sur place. Les dîners, L'assurance individuelle durant le séjour
Fonction :	☎ :	
Email :		
Organisme		Séminaire sur 1 ½ jours Nombre d'heures : 12 heures
Raison sociale :		Conditions de règlement
Adresse :		50% à l'inscription : 597.00 €. TTC = facture Solde le 15 octobre 2019 = facture <u>Paiement par chèque</u> : ordre « ODI » ODI : 40, rue du Moulin 44340 Bouguenais
CP : Ville :		<u>Par virement</u> : Banque Postale IBAN FR16 2004 1010 1113 8928 1X03 293 BIC : PSSTFRPPNTE
Dossier suivi par NOM :		En cas d'imprévu les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme
E. mail :	☎ :	
<input type="checkbox"/> OUI j'accepte les CGV et je m'inscris au séminaire RSE qui aura lieu à Copenhague les 6 et 7 novembre 2019 au tarif de 995.00 € HT <input type="checkbox"/> Option : merci de me réserver 2 nuits d'hôtel (5 et 6 nov.) dans le centre de Copenhague : 300.00 € HT les 2 nuits avec Breakfast (à payer avec le solde)		Conditions d'annulation Pour être valide toute annulation doit être écrite
SIGNATURE		<ul style="list-style-type: none">• Pour toute annulation +30 jours avant la date : remboursement de la totalité sans frais.• Pour toute annulation 30 à 15 jours avant la date : 50% de la prestation reste dues.• Pour toute annulation -15 jours la prestation est due dans son intégralité. Dans ce cas le participant peut être remplacé par une autre personne du même organisme. : nom à communiquer